

Paris, le 17 mars 2022

Mesdames, Messieurs,
Les présidents/gérants des écoles agréées

Réf.: 22.0233



Mesdames, Messieurs,

Le service civique est un système permettant à des jeunes de 16 à 25 de s'investir d'une mission au sein d'une structure. Les associations sportives (clubs, ligues...) peuvent utiliser ce dispositif dans le but de mettre en place des actions complémentaires à celles de leurs salariés.

Le jeune ne peut pas être moniteur mais peut par exemple remplir les missions suivantes :

- Développer la mise en place de rencontres et d'événements sportifs tels que des boogies,
- Assurer la logistique de la participation et la communication pour les compétitions en partenariat avec les bénévoles du club,
- Sensibiliser les pratiquants à l'environnement et mettre en place des actions concrètes de recyclage,
- Mettre en place un partenariat avec une association de sport adapté pour développer la pratique handi sport dans l'association,
- Développer la communication et créer des liens avec la presse locale,
- Mettre en place des stages débutants pour des publics de structures de réinsertion dans le but de favoriser le lien social,
- Autres initiatives.

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de la société. D'une durée hebdomadaire de 24 h minimum, il est indemnisé 580€ par mois. Aucun diplôme n'est exigé. Seule la motivation compte pour effectuer une mission dans l'un des 10 domaines d'actions proposés dont le sport.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif vous pouvez consulter :

- La vidéo explicative : https://www.youtube.com/watch?v=j13jDp1aGXE&ab_channel=ServiceCivique
- Le site officiel du service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/>
- Le document explicatif pour le jeune et pour la structure : <https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2022/03/Service-civique.pdf>

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean-Michel POULET
Directeur Technique National

